

SER DE SOFIA & SE DE BELGRADE, BUCAREST ET ZAGREB

Sofia, le 3 juillet 2020

BREVES HEBDOMADAIRES DANUBE BALKANS du 26 juin au 2 juillet 2020

REGION

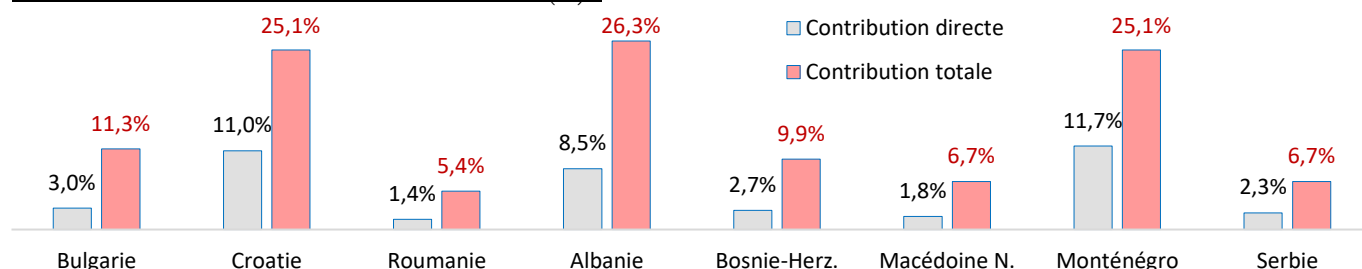
► Télécommunications : entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2020 de l'accord régional sur les frais d'itinérance

Depuis le 1^{er} juillet 2020, la seconde phase de mise en œuvre de l'accord régional sur les frais d'itinérance (signé le 17 mai 2018) est entrée en vigueur : elle poursuit la réduction des surcharges tarifées à l'international avant la complète égalisation avec les prix domestiques au 1^{er} juillet 2021 (absence de frais de *roaming*).

► Conjoncture : publication par l'UNCTAD d'un rapport sur la situation du tourisme mondial

La Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement a publié le 2 juillet un rapport sur les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur le tourisme mondial. Le secteur pourrait accuser des pertes de l'ordre de 1 200 Mds USD, soit près de 1,5 % du PIB mondial, et presque 3 fois plus dans le scénario le plus pessimiste. La Croatie, l'Albanie et le Monténégro, dont les économies dépendent largement du tourisme souffriraient plus particulièrement de l'arrêt quasi-total du secteur au mois d'avril et qui ne retrouve actuellement qu'une partielle normalité.

Contribution du tourisme dans le PIB en 2018 (%) :



Source : Banque Mondiale, données manquantes pour le Kosovo

ALBANIE

► IFIs : publication du compte-rendu de la visite à distance du personnel du FMI aux autorités albanaises

Le Fond monétaire international (FMI) a partagé le 1^{er} juillet 2020 dans un communiqué de presse les conclusions de la visite de ses équipes en Albanie. Le FMI confirme anticiper un retour de la croissance dès 2021 à +8,0 % après une récession à -5,0 % en 2020. Il souligne toutefois la nécessité d'inscrire les mesures budgétaires de soutien aux entreprises et aux ménages dans un cadre financier de moyen terme crédible. Le FMI réitère ses recommandations quant à la nécessité, une fois passé le choc de la pandémie, de poursuivre une stratégie de consolidation budgétaire fondée sur les revenus afin de remettre le pays sur la voie du désendettement public et d'accroître sa marge de manœuvre budgétaire.

BOSNIE-HERZEGOVINE

► Energie : démarrage de la construction du bloc 7 de la centrale thermique à charbon de Tuzla en 2021

Comme le prévoit le contrat signé avec le consortium chinois Gezhouba, *Elektroprivreda BiH* a payé une avance de 108 M EUR, rendant ainsi effectif l'accord sur l'ingénierie, les achats et la construction de l'unité 7 de 450 MW de la centrale thermique de Tuzla dont la mise en service devrait avoir lieu dans un délai maximum de 56 mois. Il s'agit de plus important investissement réalisé sur financement (prêt) chinois dans le secteur énergétique (722 M EUR).

► Energie : Elektroprivreda BiH adopte son Business Plan pour la période 2020-2022

Elektroprivreda BiH a adopté son Business Plan pour la période 2020-2022, qui prévoit d'investir un total de 953 M EUR. Le plan prévoit notamment la mise en service du parc éolien de Podveležje et de petites centrales hydrauliques sur la rivière Neretva, ainsi que la poursuite de la construction de la centrale hydraulique Vranduk sur Neretva.

BULGARIE

► Secteur bancaire : finalisation de la recapitalisation de la First Investment Bank

L'opération de recapitalisation de la Fibank via l'émission de 40 M d'actions a été finalisée le 2 juillet. Les nouveaux actionnaires sont la Banque bulgare de développement (BDB), qui détient désormais 18,4 % du capital de la banque, et la Fondation Valea (7,9 %), fondation de famille détenue par l'entrepreneur tchèque Karel Komarel, fondateur de la société d'investissement KKCG. Au 2 juillet 2020, Fibank a augmenté son capital social de 195 M BGN, tandis que son taux d'adéquation des fonds propres atteint 22,5 % contre 19,6 % au 31 mars 2020.

► Numérique : appel d'offres – création d'une plateforme électronique du registre national des concessions

Un [appel](#) d'offres a été lancé par le Conseil des Ministres pour la mise en œuvre d'un système d'information centralisé électronique du registre national des concessions, estimé à 0,7 M EUR. L'appel d'offres comprend entre autres l'élaboration d'un plan d'action, la fourniture et l'installation du système informatique et des logiciels d'application. Les entreprises sont appelées à soumettre leurs offres d'ici le 23 juillet 2020.

► **Gouvernance : modification de la mesure 60/40 pour le tourisme et le transport routier**

Le Conseil des Ministres a approuvé les modifications du dispositif de soutien à l'emploi pour le tourisme et le transport routier. A partir du 1er juillet, l'Etat prendra en charge 80 % des salaires bruts et accordera également une subvention ponctuelle à hauteur d'un salaire minimum pour l'embauche de personnes sans emploi à compter du 1er juin. Par ailleurs, le champ d'application de la mesure 60/40 sera élargi aux professionnels de la médecine dentaire, aux centres de balnéologie, aux centres hospitaliers privés, mais aussi aux crèches et aux centres éducatifs privés.

CROATIE

► **Secteur bancaire : achat d'obligations d'Etat par la Banque centrale pour un montant nominal de 4,07 HRK**

Deux opérations ont été menées par la Banque centrale croate (HNB) cette semaine qui a acheté 4,07 Mds HRK (550 M EUR) d'obligations d'Etat. Depuis mars dernier, cinq opérations de ce type ont été menées, portant ainsi le montant nominal des obligations d'Etat achetées par la HNB à environ 17,89 Mds HRK (2,14 Mds EUR).

► **IFIs : approbation de deux projets d'une valeur totale de 500 M USD par la Banque mondiale**

Deux opérations d'une valeur totale de 500 M USD (0,9 % du PIB) aideront à atténuer les effets du choc économique engendré par le Covid-19 et à accélérer la reprise, en facilitant la reconstruction des zones sinistrées lors du tremblement de terre (300 M USD) et en renforçant le système national de santé publique face aux futures épidémies (200 M USD).

KOSOVO

► **Gouvernance : La Cour constitutionnelle a annulé la loi sur la hausse des salaires des fonctionnaires**

La Cour constitutionnelle a estimé le 1er juillet que la loi sur les hausses de salaires dans la fonction publique n'était pas conforme à la Constitution. Cette loi, votée en février en 2019 et censée entrer en vigueur en octobre 2019, devait porter le salaire mensuel moyen dans le secteur public à 761 EUR, contre 520 EUR actuellement. Le coût pour les finances publiques de cette mesure était estimé à 731 M EUR.

REPUBLIQUE DE MACEDOINE DU NORD

► **Finances publiques : émission de 517 M MKD de bons du Trésor**

La Macédoine du Nord a vendu, lors d'une enchère le 30 juin, 517 M MKD (8,4 M EUR) de bons du trésor d'une maturité de 350 jours assortis d'un taux fixe de 0,6 %.

MONTENEGRO

► **UE : ouverture du Chapitre 8 des négociations d'adhésion**

Lors de la Conférence Intergouvernementale qui s'est déroulée le 30 juin 2020 à Bruxelles, le Chapitre 8 relatif à la protection de la concurrence et aux aides d'état a été ouvert.

ROUMANIE

► **Gouvernance : annonce d'un plan de relance économique**

Le Premier Ministre a annoncé le 1er juillet un plan de relance visant à transformer le modèle de croissance local fondé sur la consommation en une économie dont le moteur principal serait l'investissement, la digitalisation, le développement du capital local et la compétitivité. L'objectif est d'atteindre d'ici 2025 un niveau de PIB/habitant PPA de 87 % de la moyenne de l'UE. Pour atteindre ces objectifs de nombreux investissements sont annoncés dans les infrastructures de transport, de santé, d'éducation, d'énergie. Le plan prévoit aussi plusieurs mesures de soutien aux entreprises (subventions, garanties) ainsi que la création d'une Banque nationale de développement et d'un fonds de développement.

► **Gouvernance : nouvelles sanctions possibles pour les opérateurs des marchés du gaz naturel et de l'électricité**

Le parlement a adopté le 30 juin un projet de loi prévoyant de nouvelles sanctions à l'encontre des opérateurs des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Le texte établit des sanctions pouvant aller jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires annuel et entraîner le retrait de l'autorisation d'activité en cas de non-respect des normes assurant la protection des consommateurs et de la libre-concurrence. Le texte prévoit également l'obligation, pour les opérateurs, d'avancer les frais de raccordement pour les consommateurs.

SERBIE

► **Conjoncture : baisse du commerce extérieur de -8,1 % en g.a sur les cinq premiers mois de 2020**

Selon le bureau des statistiques serbe, les échanges commerciaux du pays pour les cinq premiers mois de 2020 se sont élevés à 15,3 Mds EUR, soit une baisse de -8,1% en g.a.. Les exportations sont en baisse de -9,5 % tandis que les importations ont diminué de -7,1 %. Le déficit s'est ainsi élevé à 2,5 Mds EUR, en baisse de -0,5% en g.a.. L'UE reste le principal partenaire commercial de la Serbie avec 60,1 % de ses échanges commerciaux.

Tous droits de reproduction et de diffusion réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique. Clause de non-responsabilité : le Service Economique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication